

Montreuil-sous-Bois, le 22 juin 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FranceAgriMer : installation du Conseil spécialisé pour la filière « plantes à parfum, aromatiques et médicinales »

Le Conseil spécialisé pour la filière « plantes à parfum, aromatiques et médicinales » de FranceAgriMer s'est réuni pour la première fois, le 16 juin 2009, sous la présidence du représentant de la direction générale des Politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Éric Giry.

Bernard Prévault proposé à la présidence du Conseil spécialisé

Les membres du Conseil, nommés par arrêté en date du 28 mai dernier (publié au JORF du 7 juin 2009), ont proposé au ministre de l'Agriculture et de la Pêche de reconduire à la présidence Bernard Prévault, représentant de l'organisation économique au Conseil.

Conjoncture et suivi des marchés des plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Les récoltes de **plantes à parfum** 2008 se situent dans une moyenne légèrement basse (environ 975 tonnes pour le lavandin) et les stocks sont relativement faibles (environ 100 tonnes pour le lavandin), ce qui amène à un volume d'offre légèrement supérieur à 1 000 tonnes. On observe une diminution de la consommation des huiles essentielles de lavandin (- 16 % en 2008), liée en partie au contexte économique.

Concernant la production de fleurs et bouquets, elle souffre toujours autant des effets du dépérissement de la lavande.

Pour les **plantes aromatiques**, la tendance générale du marché maintient sa bonne tenue. Les groupements de producteurs tentent de s'organiser pour répondre aux demandes croissantes, notamment en plante sèche.

Pour le marché des **plantes médicinales**, on constate peu d'évolution. Ce secteur souffre lui aussi de la crise économique actuelle. Mais on constate, malgré la conjoncture, certaines progressions de marchés, notamment dans le secteur des compléments pour l'alimentation animale.

État d'avancement de dossiers en cours

Des aides d'urgences ont été attribuées aux producteurs de lavande et de lavandin les plus concernés par la sécheresse ou le dépérissement. Les paiements ont été réalisés très rapidement, un mois et demi après le dépôt des dossiers de demande d'aide.

Le règlement européen REACH s'applique aux huiles essentielles. Afin d'élaborer les dossiers d'enregistrement des huiles essentielles de lavande, lavandin et sauge sclérée pour REACH, un consortium, réunissant toutes les parties prenantes, se constitue. FranceAgriMer deviendra signataire du contrat de consortium et aura une fonction de coordination et d'animation.

Les statuts du Centre euro-méditerranéen de développement durable des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (CEDDEM) seront proposés d'ici le mois d'octobre. Le site Internet du CEDDEM est techniquement opérationnel. L'ensemble des éléments de la charte graphique a été défini.

L'opération de promotion de la lavande lors de l'exposition universelle de Shanghai en 2010 va être réévaluée, les engagements des partenaires potentiels n'étant pas encore tous validés à l'heure actuelle. FranceAgriMer reste attaché à ce projet même si son positionnement doit être revu.

Le prochain Conseil spécialisé pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales de FranceAgriMer se réunira au cours du mois d'octobre 2009.

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert

Tel : 01 73 30 34 05

laurence.gibert@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tel : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr